



musique

# Ma sieste en musique

## Une résidence d'artistes au collège Rosa Parks de Clisson

Engager un compagnonnage dans la durée avec une équipe artistique, inscrire la musique ou la danse dans le quotidien des jeunes, les associer à un processus créatif, transformer un établissement scolaire en un lieu propice aux expérimentations artistiques... telles sont les ambitions d'une résidence d'artistes en milieu scolaire.

**Tout au long de l'année scolaire 2018/2019, le collège Rosa Parks de Clisson accueillera dans ses murs les musiciens François Robin et Erwan Martinerie, du collectif A La Zim ! Muzik, dans le cadre d'une résidence d'artistes.**

Cette aventure s'inscrit dans la continuité de la collaboration engagée en 2017 entre Musique et

Danse en Loire-Atlantique et les deux musiciens, dans le cadre du dispositif Traverses. Une collaboration fructueuse qui a permis d'accompagner la création de leur spectacle *Comme souffler dans un violoncelle*, de le diffuser largement sur le territoire départemental et de mettre en œuvre un important programme d'action culturelle et d'éducation artistique, auquel le collège Rosa Parks a participé.

Reposant sur une forte mobilisation de l'équipe enseignante et de direction, cette résidence d'artistes viendra prolonger et intensifier le travail engagé l'année passée entre les musiciens et le collège Rosa Parks. Après *Comme souffler dans un violoncelle*, place à une saison de siestes musicales !

## création et transmission

**Erwan Martinerie**, violoncelliste, et **François Robin**, joueur de veuze, savent mêler avec virtuosité et humour les musiques savantes et populaires, les musiques sans étiquettes, éclectiques et électroniques, inspirées des générations passées et actuelles. Au collège Rosa Parks de Clisson, ils vont accompagner élèves et enseignants dans la réalisation artistique et technique d'une sieste musicale qui s'ancrera dans la culture d'établissement. Une fois transmis, le processus de création pourra être réapproprié de façon autonome par l'équipe enseignante et les élèves dans les années à venir. L'objectif est bien de créer une chaîne de transmission : les artistes jouent le rôle de passeurs auprès des élèves de 6<sup>e</sup> qui seront à leur tour les passeurs auprès des autres niveaux de classe...

## une démarche inscrite dans le projet d'établissement

Ce projet est né d'une réflexion engagée au sein de l'établissement pour améliorer le climat scolaire, favoriser le bien-être et la réussite de tous. Il se donne pour ambition d'**instaurer un temps de**

« pause artistique » ritualisé au sein de l'établissement, afin de favoriser une démarche d'écoute au quotidien, de sensibiliser les adolescents aux différentes esthétiques musicales, à la diversité culturelle et au respect de l'autre. Autant d'objectifs inscrits dans le volet culturel du projet d'établissement.

## les étapes du projet

Quatre phases de travail sont prévues de septembre 2018 à décembre 2019, afin d'accompagner les collégiens jusqu'à l'appropriation complète de la démarche artistique et sa transmission à une nouvelle génération d'élèves .

- Présentation des siestes musicales et sensibilisation à la démarche - septembre
- Ateliers de création de siestes musicales - d'octobre à mars
- Appropriation et transmission - d'avril à juin
- Passage de relais - automne 2019

Des temps de diffusion sont prévus « hors les murs », pour partager l'aventure en famille, et inviter les habitants du territoire à profiter eux aussi d'un temps de pause artistique au cœur de leur quotidien.

Vous avez un projet, vous souhaitez mettre en place une résidence d'artistes dans votre établissement ?

Contactez-nous : [avuillemin@md44.asso.fr](mailto:avuillemin@md44.asso.fr)

